

**Communiqué de presse**  
Le 10 mai 2022,

## **La Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie lance son deuxième appel à projets pour lutter contre l'isolement sur le territoire**

**Dans la volonté de poursuivre son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire locale dans la Somme, l'Oise et la Seine-et-Marne, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie lance un nouvel appel à projets avec pour thème « Luttons contre l'isolement sur notre territoire ».**

Destiné aux organismes d'intérêt général éligibles au mécénat, cet appel à projets a pour ambition de soutenir les initiatives créatrices de lien social sur le territoire et notamment celles facilitant l'accès aux soins des populations, favorisant l'inclusion numérique ou encore l'accès à la culture pour tous en particulier en zone rurale et dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

Les projets devront être réalisables sous 24 mois maximum et pourront concerner les solutions numériques et mobiles de santé (installation de matériel de télémédecine éligible au mécénat, services de soins itinérants...), les actions de médiation et d'accompagnement à l'accessibilité et à l'autonomie numérique (lutte contre l'illectronisme), les solutions permettant un accès à la culture « nomade » ou « à distance » et proposant des sensibilisations et décryptages. Les programmes ou les projets proposés devront être source d'innovation sociale, utiles au plus grand nombre, avoir un objectif, une durée précise et être pérennes ou reproductibles dans le temps.

La Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie prévoit une enveloppe globale de 200 000 euros qui sera répartie par le jury en fonction des besoins de chaque projet, la dotation minimale sera de 10 000 euros.

Les structures intéressées sont invitées à candidater du 5 mai au 5 juillet 2022 inclus, en téléchargeant le dossier de candidature sur [www.ca-briepicardie.com/fondation](http://www.ca-briepicardie.com/fondation).

En 2021, le premier appel à projets de la Fondation Crédit Agricole Brie Picardie destiné à favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi a récompensé 7 associations qui ont ainsi pu mener à bien leurs projets.

### **A propos de la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie**

Créée fin 2020, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Brie Picardie a pour vocation de faire rayonner les valeurs de proximité et de solidarité portées par le Crédit Agricole Brie Picardie. Elle a pour champ d'action les départements de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Somme ainsi que les communes de Gisors, d'Étrepagny et de Puiseaux à l'image de son fondateur. Elle peut intervenir exceptionnellement sur des projets limitrophes à son territoire si ceux-ci ont des retombées majeures en Brie Picardie. La Fondation CA Brie Picardie s'attache à répondre aux besoins de ces territoires et de leurs habitants.

### **A propos du Crédit Agricole Brie Picardie**

Le Crédit Agricole Brie Picardie accompagne plus d'un million de clients et 400 000 sociétaires avec une gamme de produits et services financiers adaptée à tous : particuliers, entreprises et professionnels, agriculteurs, institutions, collectivités publiques et associations. Grâce à un réseau plus de 200 agences réparties sur les trois départements de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Somme, chacun peut bénéficier d'une expertise de proximité et des conseils personnalisés de près de 2 800 collaborateurs.

**Contact presse** : Sandra Chevalier - [sandra.chevalier@ca-briepicardie.fr](mailto:sandra.chevalier@ca-briepicardie.fr) – Tél. : 01.60.25.94.57

**Contact Fondation CA Brie Picardie** : Céline Sanchez – Déléguée Générale – [fondation.cabp@ca-briepicardie.fr](mailto:fondation.cabp@ca-briepicardie.fr)